

Déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la Jeunesse, le Amman Center for Human Rights Studies ajoute « Les droits des jeunes » en tant que septième priorité au sein de ses programmes.

Le monde célèbre la Journée internationale de la Jeunesse chaque 12 août, comme désigné par les Nations Unies, pour servir d'occasion mondiale de mettre en lumière les défis posés aux jeunes et à leurs droits, et de promouvoir leur participation active à la vie sociale, économique, culturelle, politique et scientifique.

Le Amman Center for Human Rights Studies affirme que les jeunes sont un vecteur de changement et de progrès social, possédant une énergie créative et des capacités innovantes qui leur permettent de contribuer à développer des solutions créatives pour répondre aux défis majeurs – surtout ceux liés à la pauvreté, l'ignorance, la maladie, et la libération nationale et sociale – ainsi que la lutte contre les impacts du changement climatique et la construction de sociétés libres et de peuples heureux.

Le thème de cette année met l'accent sur l'autonomisation des jeunes et le renforcement de leur rôle en tant que partenaires clé dans la construction d'un avenir plus durable et juste, en investissant dans leur potentiel, en encourageant leur participation à relever les défis locaux, régionaux et internationaux, et contribuer à formuler des solutions créatives.

A cette occasion, le Amman Center for Human Rights Studies appelle au respect et à la protection des droits des jeunes pour une éducation de qualité, l'accès à des emplois décents, la garantie de services de santé adaptés, et l'autonomisation des jeunes afin qu'ils puissent accéder à des postes décisionnels dans la société et l'Etat, d'une manière qui réponde à leurs ambitions et à leurs aspirations.

Le Centre annonce également, en ce jour, l'adoption d'une septième priorité au sein de ses programmes – « Les droits des jeunes » - pour rejoindre ses six priorités déjà existantes depuis sa création en 2000: le droit à la vie, le droit à la pensée, le droit à la parole, le droit à la participation, les droits des femmes, et le droit à une protection sociale. Pour atteindre cette nouvelle priorité, le Centre a établi l'Unité des droits des jeunes qui vise à renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix, à renforcer les valeurs de tolérance, à protéger les droits humains, et à soutenir le développement durable.

Il est à noter que depuis 2019, le Centre a lancé le Programme de Leadership des Jeunes, avec les jeunes constituant environ 70% de tous les participants à ses diverses activités – reflétant son engagement profond à autonomiser la jeunesse et à leur offrir l'espace nécessaire pour une participation active dans la résolution des problèmes de leur communauté.